



PROVINCE DE QUEBEC MRC de La Haute-Gaspésie

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Gaspésie siégeant pour l'administration des Territoires non organisés de la MRC, tenue le quatorzième jour de mars deux mille onze, à 19 h 15, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

Sont présents :

- M. Allen Cormier, préfet
- M. Judes Landry, maire de Cap-Chat
- M^{me} Micheline Pelletier, maire de Sainte-Anne-des-Monts
- M^{me} Claudette Robinson, maire de La Martre
- M^{me} Jovette Gasse, maire de Marsoui
- M. Réjean Normand, maire de Rivière-à-Claude
- M. Jean-Sébastien Cloutier, maire de Mont-Saint-Pierre
- M. Paul-Hébert Bernatchez, maire de Saint-Maxime du Mont-Louis
- M. Joël Côté, maire de Sainte-Madeleine de la Rivière-Madeleine

Sont également présents :

- M. Michel Thibault, directeur général adjoint
- M^{me} Carole Landry, secrétaire

VÉRIFICATION DU QUORUM – OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19 h 15 par M. Allen Cormier, préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie. M. Michel Thibault, directeur général adjoint, agit comme secrétaire.

RÉSOLUTION NUMÉRO 6953-03-2011 TNO

Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE le préfet procède à la lecture de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME MICHELINE PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NUMÉRO 6954-03-2011 TNO

Adoption du procès-verbal de la séance du 14 février 2011

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2011 a été courriellé à chacun des maires le 1^{er} mars dernier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME CLAUDETTE ROBINSON ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2011 du conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie siégeant pour l'administration des Territoires non organisés de la MRC tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Colloque sur la sécurité civile 2011, listes des revendications :

Du 15 au 17 février 2011 s'est tenu le colloque sur la sécurité civile 2011.

Le coordonnateur des mesures d'urgence sur les territoires non organisés de la MRC, M. Michel Thibault, y a assisté.

Lors de cet évènement, M. Thibault a remis au responsable du suivi des dossiers de la Sécurité publique du Québec, M. François Morneau, les revendications, suite aux grandes marées de décembre 2010, que les municipalités de Sainte-Anne-des-Monts, Sainte-Madeleine de la Rivière-Madeleine et La Martre ont déposées au bureau de la MRC de La Haute-Gaspésie. Un représentant du ministère de la Sécurité publique rencontrera, prochainement, les municipalités de la MRC pour évaluer les dommages causés par ces grandes marées.

M. Thibault a discuté avec le sous-ministre associé au ministère de la Sécurité publique, M. André Larocque, de l'étude en cours relative à la route Saint-Octave de l'Avenir.

Ces démarches ont été faites ayant pour but d'obtenir de l'aide financière et trouver des solutions pour mieux protéger la population et les biens essentiels.

RÉSOLUTION NUMÉRO 6955-03-2011 TNO

Approbation listes des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR M. JEAN-SÉBASTIEN CLOUTIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE approuve les listes suivantes :

Comptes à payer, pour un total général de 27 429,89 \$

Comptes payés, pour un total général de 48 294,86 \$

Listes présentées aux membres du conseil lors de la réunion de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE

RÉSOLUTION NUMÉRO 6956-03-2011 TNO

Approbation du plan cadastral numéro B-885

CONSIDÉRANT le dépôt du plan cadastral numéro B-885 concernant la subdivision d'une partie du lot 12 du rang G du cadastre du canton de Cap-Chat que M. Patrick Lafontaine acquerra du ministère des Ressources naturelles et de la Faune à Cap-Seize ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME CLAUDETTE ROBINSON ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE approuve le plan cadastral numéro B-885 concernant la subdivision d'une partie du lot 12 du rang G du cadastre du canton de Cap-Chat que M. Patrick Lafontaine acquerra du ministère des Ressources naturelles et de la Faune à Cap-Seize.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION NUMÉRO 6957-03-2011 TNO

Engagement responsable des opérations terrain

CONSIDÉRANT QUE la semaine régulière de travail du directeur général adjoint est de 28 heures, réparties du lundi au jeudi ;

CONSIDÉRANT QUE 14 heures sont consacrées pour l'entretien du réseau routier local ;

CONSIDÉRANT QU'actuellement le directeur général adjoint a un surplus de travail ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. PAUL-HÉBERT BERNATCHEZ ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE engage, M. Christian Pelletier, comme responsable des opérations terrain, sept heures par semaine, du 14 mars au 29 avril 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de MME CLAUDETTE ROBINSON, il est résolu de lever la séance à 19 h 25.

Allen Cormier, préfet

Michel Thibault
Directeur général adjoint

